Image not found or type unknown

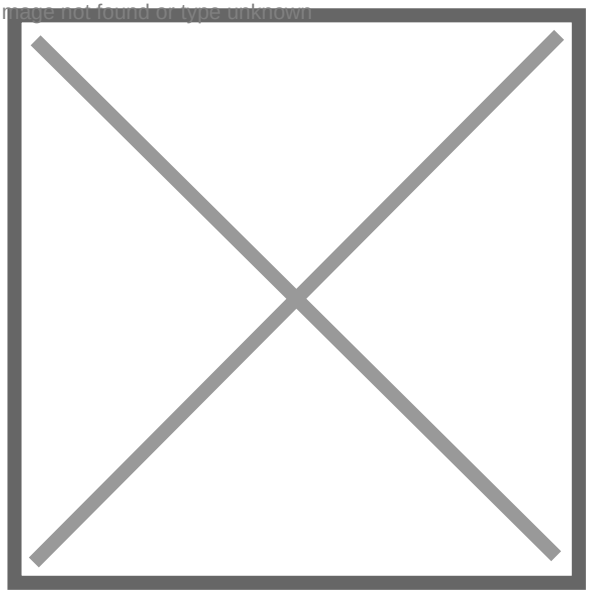

Vie maritale rompue après 26 ans de vie commune

Par **einna**, le **19/04/2008** à **18:15**

Mon ami, le père de mes 2 enfants à quitter le domicile du jour au lendemain en prétextant que maintenant il devait pensé à lui(53 ans), qu'il voulait recommencer sa vie à zéro. Cel se passait il y a un mois. Depuis, nous ne savons pas ou il habite, ses enfants n'arrivent à le joindre que très rarement malgré les n ombreux appels qu'il peuvent passer car bien sûr il n'a qu'un numéro de tél. portable. Il est passé 2 fois en coup de vent à la maison, Il ne veut pas entendre parler de payer quoi que soit pour nos enfants qui l'un est au chomâge et l'autre poursuit ses études. Nous vivions ensemble depuis 26 ans.
Que puis-je faire en premier lieu afin de faire constater qu'il abandonné le domcile?
Ai-je un recours car nous n'étions pas mariés?
Nos 2 enfants ont 20 ans et 22 ans.
Bien sûr nous avons des dettes dont 2 emprunts pour lesquels il est co -emprunteur? Que puis-je faire à ce niveau là?
Merci pour vos réponses.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés